



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

**Inspection
Pédagogique
Régionale**

Affaire suivie par
Isabelle Herbet

Téléphone
06 37 78 89 66
Fax
01 57 02 61 61
Mél

isabelle-marie.herbe@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Créteil, le 3 septembre 2014

Jean-Luc Beltran, IA-IPR arts
plastiques
Isabelle Herbet, IA-IPR arts plastiques

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'arts plastiques
S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

Objet : Lettre de rentrée

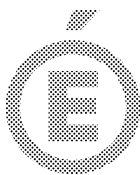
Mesdames et Messieurs les professeurs d'arts plastiques,
Chers collègues,

Dans le contexte de changement de cette rentrée, nous faisons le souhait que vous puissiez utiliser pleinement votre inventivité et votre énergie au service de tous les élèves. Notre attention se tourne particulièrement vers nos nouveaux collègues, lauréats des concours, dont l'accompagnement fait l'objet de soins particuliers. Les deux sessions, la session exceptionnelle et la session rénovée, ont généré un afflux important de stagiaires sur notre académie et nous remercions très sincèrement ceux d'entre vous qui ont accepté cette mission dans un esprit d'aide fraternelle. La session rénovée du concours oriente la formation des stagiaires vers un tutorat mixte. L'accent est donc mis sur une coopération accrue avec nos collègues de l'ESPE et nous espérons vivement que l'ensemble des tuteurs pourra communiquer et travailler en toute clarté avec les tuteurs choisis par l'ESPE. La formation continue vous aidera à atteindre cet objectif et reste un élément essentiel du déroulement de votre carrière.

Sur le plan national, plusieurs grands chantiers sont en route. Une concertation s'ouvre à tous, dans les prochains jours, pour récolter les points de vue sur le nouveau Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, consultable sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/cid75495/le-conseil-superieur-des-programmes.html>

Nous vous engageons à le lire et à répondre massivement à cette consultation. Cette orientation de l'École fait apparaître une dimension transversale forte où la question d'une culture commune est à interroger dans toutes ses dimensions, et à la faire coïncider avec les programmes d'arts plastiques.



2

A ce sujet, ces derniers vont être rénovés. Vous êtes les bienvenus pour donner vos suggestions et vos analyses éventuelles des anciens programmes pour mieux asseoir les nouveaux objectifs : les programmes d'arts plastiques du nouveau collège.

Nous comptons sur votre compréhension et coopération pour donner des pistes les plus variées de problématiques plastiques qui viendront nourrir la réflexion commune des enseignants et de ceux voués à élaborer ces nouveaux programmes.

Comme les années précédentes, des actions d'animations sont organisées à l'usage de tous. Elles mettent cette année l'accent sur la Maîtrise de la langue et sur la question de l'éthique de l'enseignant. Nous portons également à votre connaissance l'existence d'un groupe de travail académique sur la maîtrise des éléments de mathématiques dans toutes les disciplines. Cette composante est présente dans le nouveau Socle et les professeurs d'arts plastiques intéressés par cette question peuvent se faire connaître auprès de Monsieur Beltran, IA-IPR en charge des secteurs du département 93 et du Nord Seine et Marne, ou de Madame Herbet, IA-IPR en charge du département 94 et du Sud Seine et Marne, pour y participer.

Enfin, le site académique disciplinaire est à nouveau opérationnel : arp.ac-creteil.fr

Nous vous engageons à le consulter pour le faire vivre de façon dynamique. Un deuxième canal d'informations est disponible, le compte Twitter d'arts plastiques de Créteil. Son système de brèves en 140 signes vous permettra d'échanger sur tout sujet lié à l'actualité des arts plastiques dans l'académie.

Un projet TrAam est amorcé au niveau académique : « Le portfolio numérique dans le cours d'arts plastiques : temps, expérimentation et traces ». De plus amples informations sur le projet seront déposées sur le site.

Pour conclure, Monsieur Christian Vieaux, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, vous invite, dans sa lettre de rentrée, à considérer cinq points essentiels pour cette année scolaire qui débute : -l'enjeu de l'accompagnement des nouveaux collègues d'arts plastiques ; -l'élaboration des nouveaux programmes pour l'École et pour le Collège ; -la nature et la place du numérique dans la discipline et l'ensemble des cycles ; -la question de l'architecture ; -les pratiques tridimensionnelles et la matérialité.

La lettre de rentrée est consultable sur le site national des arts plastiques : eduscol.education/arts-plastiques/

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire et vous assurons de notre soutien dans l'accompagnement de tous les élèves pour leur réussite.

Jean-Luc Beltran et Isabelle Herbet
Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux